

LÀ AUSSI, LES DROITS HUMAINS EXISTENT

Lettre à Rotini Amaechi

Monsieur le Gouverneur,

Je vous écris pour vous faire part de mes préoccupations face aux expulsions forcées menées actuellement à Port-Harcourt, dans le sud du Nigeria. Des milliers de personnes vivent sous la menace d'une telle mesure, qui constitue une violation de toute une série de droits humains, notamment du droit à un logement convenable. Les expulsions forcées se traduisent souvent par des atteintes aux autres droits humains, y compris le droit à l'intégrité physique et mentale, à la santé, à l'éducation et à des moyens de subsistance.

C'est pourquoi je vous prie :

- de faire cesser immédiatement toutes les expulsions forcées à Port-Harcourt, de veiller au respect de l'interdiction des expulsions forcées, et d'élaborer et d'adopter des directives relatives aux expulsions qui soient conformes au droit international en matière de droits humains et qui reposent sur les Principes de base et directives des Nations unies sur les expulsions forcées et les déplacements liés au développement ;
- de proposer des solutions de relogement convenables et une indemnisation satisfaisante aux personnes qui ont été expulsées de leur domicile à Port-Harcourt depuis le début des travaux de rénovation urbaine en 2000, qu'elles aient été locataires, propriétaires ou simplement occupants des terrains ou des logements visés.

LE LOGEMENT,
C'EST UN DROIT HUMAIN
AMNESTY
INTERNATIONAL

